
Comment lire le guide du programme

Le guide du programme comporte trois grandes parties:

- la [partie A propose une vue d'ensemble du programme](#); elle fournit des informations sur les objectifs, les priorités et les principaux éléments du programme, les pays participant au programme, les structures de mise en œuvre et le budget global disponible. Cette section s'adresse à tous ceux qui veulent avoir une vue d'ensemble du champ d'application et de la structure du programme;
- la [partie B offre des informations spécifiques sur les actions du programme traitées dans le présent guide](#). Cette section vise surtout tous ceux qui souhaitent en savoir plus sur les types de projets financés par le programme. Les informations communiquées dans cette section sont détaillées à l'annexe I du présent guide;
- la [partie C fournit des informations détaillées sur les procédures de demande de subvention et de sélection des projets, ainsi que sur les dispositions financières et administratives associées à l'attribution d'une subvention Erasmus+](#). Cette section est destinée à tous ceux qui ont l'intention de présenter une proposition de projet dans le cadre du programme Erasmus+.

En outre, le présent guide comporte les annexes suivantes:

- [Annexe I: Informations et règles complémentaires relatives aux actions couvertes par le guide du programme](#);
- [Annexe II: Lignes directrices relatives à la diffusion des résultats aux bénéficiaires](#);
- [Annexe III: Glossaire des termes clés utilisés dans le présent guide](#);
- [Annexe IV: Références utiles et coordonnées](#).

